

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 06 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Jeudi six du mois de Juillet à dix-huit heures et trente-sept minutes les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vendredi 30 Juin 2023 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents: MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Betty ARMOUGOM, Pierre PORLON, Marie-Michelle HILDEBERT, Marcelin CHINGAN, Sylvia SERMANSON, Michel SURET, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Elsa SUARES, Eveline CLOTILDE, Patrick PELAGE, Nadia OUJAGIR, Joseph HILL, Alina GORDON, Marie-Alice RUSCADE, Marie-Joël TAVARS, Sandra SERMANSON, Daniel DULAC, Annick CARMONT, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Yvane RHINAN, Hermann SAINT-JULIEN

Etaient représentés: MM. Thierry FULBERT (Alina GORDON), Gina THOMAR (Annick CARMONT), Grégory MANICOM (Gabrielle LOUIS-CARABIN), Jacques RAMAYE (Michel SURET), Rosette GRADEL (Marcelin CHINGAN), José OUANA (Sylvia SERMANSON), Seetha DOULAYRAM (Joseph HIL)

Etaient absents excusés: MM. Jérôme-Thierry CHOUNI, Justine BENIN, Bernard RAYAPIN

| Membres en exercice : 35 | Membres présents : 25 | Membres Représentés : 7 | Absents Excusés : 3 |
|--------------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------|
| | 4 | | |

Le quorum étant atteint, vingt-cinq (25) Conseillers étant présents, sept (7) représentés, et trois (3) absents excusés le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Alina GORDON est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

Rapport d'activités du Syndicat Mixte d'Electricité (SyMEG) au titre de l'année 2022

2/DCM2023/61

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-108 du 10 Février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public d'électricité a confirmé le rôle de la Commune dans son organisation.

Vu l'article 35 de la loi n° 2004-803 du 09 Août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises gazières modifie les dispositions du Code Général des Collectivités (CGCT), et est venue préciser que l'autorité organisatrice d'un réseau public de distribution d'électricité est la commune ou l'Etablissement Public de Coopération auquel elle a transféré cette compétence.

Accusé de réception en préfecture 971-219711173-20230706-2DCM202361-DE Date de télétransmission : 17/07/2023 Date de réception préfecture : 17/07/2023 Considérant que la Commune du Moule disposait ainsi d'un pouvoir d'autorité concédante qui lui permettait :

- De négocier et de conclure les contrats de concession ;

- D'exercer le contrôle du bon accomplissement des missions de service public fixées dans le cahier des charges de concession ;

- D'assurer le contrôle des réseaux publics de distribution d'électricité qui appartiennent aux communes.

Considérant que les communes de la Guadeloupe ont fait le choix de se regrouper pour permettre une gestion et une organisation efficaces dans le domaine de la distribution publique d'énergie électrique.

Considérant que par délibération n° 1 du 07 Mars 2006, le Conseil Municipal a souhaité exercer la compétence d'autorité organisatrice et la distribution publique d'électricité sur son territoire au sein du SyMEG.

Considérant que ce dernier a été créé le 06 Juin 2007 par arrêté préfectoral.

Considérant que conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le SyMEG présente à l'assemblée, son rapport d'activités, ci-joint, au titre de l'année 2022.

Ouï le Maire en son exposé, Après discussion et échanges de vues, DÉCIDE A L'UNANIMITE Vote à scrutin public

Article 1: De prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2021 du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe (SyMEG).

Article 2 : Le Maire, le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 3: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr)

Fait à Le Moule, le 06 Juillet 2023

Le Maire

Brielle LOUIS - CARABIN

Date de télétransmission : 17/07/2023 Date de réception préfecture : 17/07/2023

Sy. MEG SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DE LA GUADELOUPE fur cœur de nos énergies! GUADELOUPE Accusé de réception en préfecture 971-219711173-20230706-2DCM2023 Date de télétransmission : 17/07/2023 Date de réception préfecture : 17/07/202 Notifiée et publiée le 17/07/2023

SERVICE TECHNIQUE

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU PUBLIC D'ÉLECTRICITÉ 5 millions d'euros

d'investissement en 2022

> LES DOSSIERS ÉTUDIÉS(1)

Nbre de dossiers enregistrés : 589*

Nbre de dossiers traités :

364*

Montant global:

454 950,5 €

° Dont 225 n'ont pas été étudiés car incomplets.

- d'un devis pour les raisons suivantes : [°] Dont 143 dossiers étudiés n'ayant pas donné lieu à l'élaboration
- Absence de convention de passage
- Distance inférieure à 36 mètres et transmis au concessionnaire EDF

> LES EXTENSIONS DU RÉSEAU⁽²⁾

PARTICULIERS / COMMUNES LES EXTENSIONS -

161 Nombre de dossiers :

Montant global: 2,5 M€

LOTISSEMENTS

Nombre de dossiers :

Montant global: 1,15 M€

LES EXTENSIONS

Nombre de dossiers :

Accusé de réception en préfecture 971-219711173-20230706-2DCM202361-DE Date de télétransmission : 17/07/2023 Date de réception préfecture : 17/07/2023

759 694 € Montant global

LES ENFOUISSEMENTS DE RESEAUX(2)

LES RENFORCEMENTS

DU RESEAU(2)

Nombre de dossiers :

Nombre de dossiers :

153 750 € Montant global

Montant global 630 622 €



(1) Bons de commande engagés (2) Remises d'auvrages

> RÉCEPTION DES CHANTIERS FINALISÉS EN 2021

RÉCEPTION DES CHANTIERS FINALISÉS EN 2021

Pour les communes de Port-Louis, Anse-Bertrand, Vieux-Fort, Vieux-Habitants, Désirade, Sainte-Anne, Terre-De-Bas, Terre-De-Bas,



ROSSES REMPLACÉES



RMOIRES RÉNOVÉES



SEPTEMBRE 2022 : DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU MOULE Suite au transfert de la compétence éclairage public en juin 2022 :



TECHNOLOGIE LED UMINAIRES

0

SERONT RÉALISÉES

SERONT REMPLACÉES DE COMMANDE





D'ECONOMIES ENERGIE

> 8 260 466 € MONTANT TOTAL **DES TRAVAUX:**

Travaux co-financés par :

par les entreprises : Travaux réalisés







Pedf









Maître d'œuvre :





CONTRÔLE DE CONCESSION⁽¹⁾

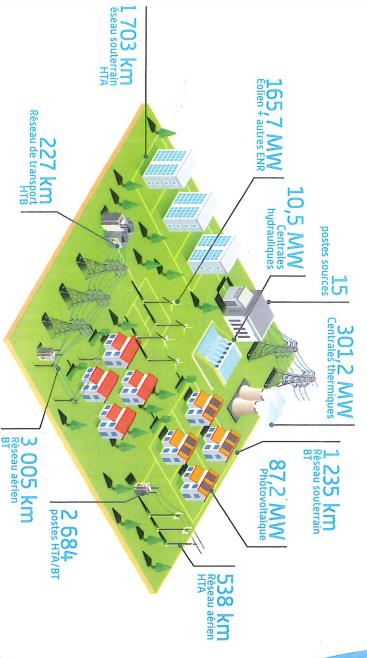
garantir la qualité de la fourniture d'électricité aux usagers. du service public de distribution de l'électricité concédé à EDF. Ce contrôle permet de Le Sy.MEG réalise chaque année un contrôle afin de s'assurer de la bonne exécution

En 2021, le contôle a été réalisé en distanciel en raison du contexte sanitaire mondial

QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ DISTRIBUÉE (CHIFFRES 2021)

Temps de coupure (Critère B): Taux de réponse aux réclamations : **93,2%**

Consommation en 2021: 1440 GWh



A PORTÉ SUR LES DONNÉES: LE CONTRÔLE PAR LE SY.MEG DU CRAC⁽²⁾ 2021

- compte d'exploitations, modification des règles completables, compte d'exploitation.

 Techniques : le périmètre et le patrimoine de concedent not de travaux et dépenses de maintenance, la qualité de 2007 et de 100 et
- Clientèles: contrats et acheminement sur la cor service aux usagers, la releve et le comptage.
- TCFE: taxe sur la consommation finale d'électri

POINTS POSITIFS DU CONTRÔLE:

POINTS A AMELIORER PAR LE CONCESSIONNAIRE EDF-SEI:

- **EVOLUTION DU TEMPS MOYEN DE COUPURE**
- (CRITERE B) ENTRE 2018 ET 2021 :



du temps de coupure en 2021 temps de coupure peut encore

RESSOURCES HUMAINES

28 AGENTS EN 2022 DONT

8 catégories A, 10 catégories B et 10 catégories C 26 titulaires et $\, 2\,$ non titulaires (dont 15 femmes et 13 hommes)

FORMATIONS

21 octobre 2022: Le comité syndical a adopté le plan de formation 2022

- 75 569,23 € ont été mandatés au titre de la formation
- 7 097,40 € au titre de la cotisation obligatoire au CNFPT.

ACTION SOCIALE

du personnel du Sy.MEG d'un montant de 27 804 € Le Sy.MEG a versé une subvention au Comité des Oeuvres Sociales

TELETRAVAIL

et 13 agents 1 fois par semaine. 1er janvier 2022 : Instauration de l'allocation forfaitaire de télétravail. Au 31 décembre 2022 : 11 agents sont en télétravail 2 jours par semaine

CHIFFRES CLÉS

COMMANDE PUBLIQUE - ACHATS

la ville du Moule. hauteur de 3 000 000 € H.T. environ pour la rénovation de l'éclairage public de Un marché de maîtrise d'œuvre et un accord cadre de travaux ont été attribués à

AFFAIRES JURIDIQUES

Mise à jour des statuts pour :

- Acquérir de nouvelles compétences optionnelles :
- Dans les infrastructures de charge et points de ravitaillement (dont infrastructures de recharge de véhicule électrique)
- Dans le domaine des communications électroniques
- Et d'autre part, clarifier les modalités d'exercice des compétences déjà acquises

AFFAIRES GÉNÉRALES

Le comité syndical s'est réuni 4 fois et a adopté 38 délibérations.

> Qualité / Clientèle

Accusé de réception en préfecture 971-219711173-20230706-2DCM202361-DE Date de télétransmission : 17/07/2023 Date de réception préfecture : 17/07/2023



rendez-vous : appels traités

610

dossiers déposés en ligne

mails externes

Les « Rendez-vous du Sy.MEG en mairie » :

- 6 mairies ont été visitées entre le 7 juillet et le 29 novembre 2022 :
- Gourbeyre, Goyave, Saint-François (2 fois), Les Abymes (2 fois) Capesterre-Belle-Eau, Port-Louis;
- Nombre de personnes reçues lors des permanences : 56 personnes dont le maire de Port-Louis, 2 élus délégués des Abymes et 2 élus délégués de Capesterre-Belle-Eau.

AUTRES

4 axes d'amélioration ont été identifiés : L'élaboration du projet d'administration a débuté en 2022

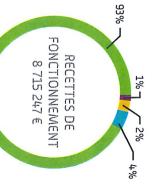
- Accroître la performance de l'administration
- Optimiser la qualité, l'efficacité et la continuité du service public
- Positionner le Sy.MEG en tant qu'acteur incontournable auprès de ses partenaires
- Favoriser la motivation et le bien-être au travail



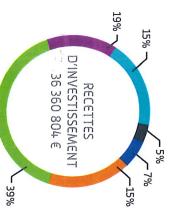
AFFAIRES FINANCIÈRES

Montant des recettes 2022 en € : **45 076 052 €**

Recettes cumulées (avec RAR)



- Redevance R1
- Participation ADEME



- Participation des pétitionnaires
- FACE
- PCT
- FCTVA
- Article 8
- Remboursement avance fournisseur

Montant des dépenses 2022 en € : **45 063 627 €**

Dépenses cumulées (avec RAR)



- Reversement de la TCFE aux Communes
- Charges de personnel
- Charges financières
- Charges à caractère général
- Subventions
- Frais des élus
- Remboursements pétitionnaires



- Programme d'extension
- Programme d'éclairage public
- Remboursement d'emprunts
- Programme de renforcement
- Programme d'enfouissement
- Programme de sécurisation

COMMUNICATION

POINT SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Notifiée et publiée le 17/07/2023

- > Diffusion d'une vidéo sur les conventions de servitude sur les réseaux sociaux.
- > Présentation par EDF Archipel Guadeloupe du compte rendu d'activité de la concession 2020. Objectif : garantir la qualité de la fourniture d'électricité aux usagers.

MARS

de concessions localement. À la suite de la signature de l'accord-cadre relatif à un nouveau modèle de contrat de marque une étape phare dans le processus de négociation des futurs cahiers des charges concession entre la FNCCR et EDF. Les 3 syndicats ont souhaité saluer cet engagement qui > Rencontre en Martinique entre le SMEM [Martinique], le Sy.MEG et SIDELEC [La Réunion].

> Participation à l'émission « Les Experts » sur RCI

- > Article sur la rénovation de l'éclairage public paru dans Karumag
- > Participation au « Salon des 3 jours de l'immobilier et de la construction » au WTC à Jarry. L'occasion pour le Sy.MEG d'être au plus proche de la cible des futurs propriétaires.

JUIN, DÉCEMBRE

entre le Sy.MEG et les communes. élus sur la thématique du raccordement au réseau électrique. Objectifs : renforcer le lien > Webinaire d'information à destination des services urbanisme des communes et des

JUILLET, SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE

s'est déplacé à Gourbeyre, Goyave, Abymes, Saint-François, Capesterre-Belle-Eau et Port-Louis. des usagers sur le raccordement au réseau électrique. Entre juillet et novembre, le chargé de clientèle Le Sy.MEG se déplace à la demande des communes qui le souhaitent afin de répondre aux questions > Lancement de l'opération « Les Rendez-vous du Sy.MEG en mairie » au mois de juillet.

SEPTEMBRE:

> Diffusion sur les réseaux d'une vidéo sur le programme sites isolés du Sy.MEG.